



Compte rendu réunion du CA du 3/10/2016

Participants : Laurent, Eric, Maryvonne, Michel, Olivier, Claude, Nicolas, Anne, Jean-Pierre

Absents excusés : Aurélien, Antoine

1- Contrat Alexandre (juillet-août)

Facture n° 0490 du CDTT 44 de 1 309 € pour mise à disposition d'Alexandre du 7 juillet au 7 septembre 2016. Alexandre n'a pas travaillé pour le Comité du 7 juillet au 23 août. Début des stages et entraînement OSTT le 24 août.

Envoyer mail à Gaël Charrier pour demander des précisions sur cette facturation.

Réponse : « Le Comité a dû reconduire le contrat d'avenir sans interruption pour pouvoir faire bénéficier l'OSTT du dispositif aidé. Le Comité devait initialement laisser le contrat prendre fin au 06 juillet, ce qui était notre engagement avec Alexandre. Le montant de 654,50 € mensuel est le reste à charge hors aides pour l'emploi, et ce jusqu'au 13/12/2016 ».

2- Service civique

Suite à la demande de Laurent, nous avons reçu l'accord pour 2 services civiques de 8 mois chacun. Une période de 10 mois avait néanmoins été demandée.

✓ Fit Ping Tonic : 8 mois => de octobre à mai 2017.

Nombre heures : 12 par semaine. Pour septembre, rémunération à hauteur de l'émolument du service civique, soit 106,94 € + 470 €.

D'octobre 2016 à mai 2017, règlement de la part OSTT de 106,94 € par virement (avance remboursée).

✓ 2^{ème} service civique : trouver candidat en communication

Annonce sur le site du Comité.

Compte à créer sur ELISA pour la gestion et le suivi des contrats service civique.

3- Portes ouvertes Fit-Ping Tonic

Les jeudis de 19h30 à 20h30 et les samedis matin de 10 h 45 à 12 h.

Communication : article OF + PO, voir avec Paul.

Flyers à distribuer avec le « Troène », journal local de la Bugalière

Création d'une adresse mail pour Lucile : fitping@orvaultping.com

4- Achats maillots et matériel pédagogique

Stock maillots : 2 XXS, 4 XS et 1 XL.

Achat :

- 10 XXS ; 10 XS. Prix unitaire 22 €, soit 440 € hors flocage.

- 15 S ; 15 M ; 15 L ; 5 XL à 25 €, hors flocage, soit 1250 € hors flocage

Montant global avec flocage : **2 192 €**

Commande par Antoine

Matériel pédagogique : achat suivant proposition d'Antoine, soit **585,67 €**.

5- Tournoi de Noël

Organisation d'un tournoi de doubles avec tous les licenciés dont la section Sport Adapté (ainsi que leurs accompagnateurs ou parents) et l'ORA.

Récompense pour les licenciés Sport Adapté et les enfants

Participation 2 €

Invitation par mail avec flyer

6- Résultats du championnat

D0 Féminine : 2 victoires

R2 : 2 défaites sur le score de 6 à 8

D0 : 1 nul, 1 victoire 16-4

D1 : belle réaction après une défaite anormale à Vertou ; 1 victoire, 1 défaite

D2 E : 2 victoires

D2 F : 2 victoires faciles, 1er

D3 D : 1 victoire, 1 défaite

D3 E : 2 victoires, 1^{er}

D3 L : 2 victoires faciles, 1er

D4 : 1 nul, 1 défaite

D5 B : 1 victoire, 1 défaite

D5 C : exempt 1ère journée ; 1 défaite

D5 D : 1 victoire, 1 nul

Rappel à faire aux compétiteurs : dimanche matin, arrivée à 7 h 45 à la salle pour installation des aires de jeu, tables, séparation, tables de marques. Rangement du matériel après rencontre, sans gêner les matchs en cours.

Casse-croute : à partager entre tous les joueurs ; offrir un pot à l'équipe adverse ; café à faire ; vaisselle à laver.

7- Championnat jeunes

Equipes composées par Alexandre :

- Minimes D2 A : Greg CHEMINANT, Lois OREAL, Amaury QUILLEROU, Timon GUILLERM, Antoine ROUSSANIDES
- Cadets D3-A : Corentin NICOL, Clément SIGOIGNET, Luka SARAZIN, Tanguy ABRIL
- Cadets D3-E : Romain DAVID, Sylvain THIBAL, Guillaume COLIN, Théo NOURRY, Andréas KYRIASIS
- Juniors D1-A: Tudor OANCEA, Thomas DEJOIE, Arnaud THIBAL, Martin COLAS

L'équipe Junior, initialement prévue en D2 a été intégrée en D1 par Philippe Gobin, responsable du championnat Jeunes.

8- Stage Jeune Animateur

Stage à Gorges pendant les vacances de la Toussaint. Coût : 180 €.

Possibilité de demander le remboursement de 50 % du montant.

Marco est intéressé par ce stage.

9- Arbitrage

Formation JA1 : les 1^{er} et 15 octobre 2016 ; coût 80 €, pris en charge club.

Candidats : Philippe Borrás, Fabien Gabillard.

10- Profession Sport

Rendez-vous pris par Olivier auprès de Profession Sport le 19 septembre dernier.

- Complémentaire Santé à contracter, obligatoire pour un CDI, dispense possible à la demande de l'employé si CDD de moins d'un an. Coût partagé entre employeur et salarié, 50/50.
- Adhésion à une mutuelle.
- Adhésion à la médecine du travail : SSTRN.
- Obligation de proposer des formations à l'employé.
- Coût du service offert par Profession Sport : 31 € de cotisation annuelle et 26 € par bulletin de salaire (mensuel).
- Pour l'adhésion, dossier à constituer et à fournir en novembre, prendre RDV.

Inscriptions

Nombre de licenciés : **247**, dont Tradi : 104, Promo : 143

Féminines : 34, soit 13,7 %

Jeunes (jusqu'à J3) : 92, soit 37,2 %

Sport adapté : 9 - ORA : 50 - Baby Ping : 5 - Mini'Pouss : 11 - Fit Ping Tonic : 2

Domiciliés hors Orvault : 84.

Agrément

Suite au dossier déposé par Laurent, l'OSTT a reçu l'agrément et obtient le statut d'association reconnue d'intérêt général.

Elle peut donc émettre des Cerfa : reçus fiscaux pour notamment les frais de déplacement et le mécénat.

Obligation : enlever lien sur le site vers le partenaire AVEO (fait le 6 octobre).

Prochaine réunion le 7 novembre 2016.